
DESTINATAIRES : Médecins généralistes

EXPÉDITEURS : Nathalie Sauvé, cheffe du service de l'accueil Pôle 1

Denise Gagné, cheffe des cliniques spécialisées, endoscopie et
accueil clinique Pôle 1

Dr Éric Hylands, chef du service d'orthopédie du Suroît

DATE : Le 26 novembre 2025

OBJET : **Directive pour les requêtes de consultations électives et non-urgentes en orthopédie**

Les demandes de consultations électives et non-urgentes en orthopédie **doivent obligatoirement être acheminées au CRDS** et non à la Centrale de rendez-vous de l'hôpital du Suroît.

Notez que la Centrale de rendez-vous HDS vous retournera systématiquement les requêtes de consultations électives et non-urgentes en orthopédie **à compter du 1^{er} janvier 2026**.

Cette décision fait suite à l'analyse des données récentes du CRDS qui démontrent que les patients sont vus en consultation dans les délais requis pour la majeure partie des catégories de référence.

L'orthopédiste de garde demeure disponible pour assister les médecins de famille pour des cas ambigus.

La Centrale de rendez-vous HDS continuera de traiter les demandes de consultations urgentes en orthopédie.

NS/DG/EH